

## Points proposés pour la discussion

### **Point 1. Quels sont les expériences, tendances et défis contemporains qui caractérisent les initiatives de dialogue social transnational?**

Dans leurs interventions, les experts sont invités à prendre en considération les éléments suivants:

- Les instruments multilatéraux, notamment la Déclaration de l'OIT sur les entreprises multinationales, qui contribuent au dialogue social transnational, à une mondialisation équitable et au travail décent.
- Le dialogue social transnational dans les communautés économiques régionales, les accords commerciaux et accords d'investissement bilatéraux et multilatéraux et les groupes ou forums interrégionaux.
- Le rôle joué par les accords d'entreprise transnationaux dans la promotion du dialogue social transnational, de la prévention et du règlement des différends, et du travail décent dans l'ensemble des activités des entreprises multinationales.
- La conduite responsable des entreprises, y compris le principe de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, qui contribue au dialogue social transnational.

### **Point 2. Comment le dialogue social transnational peut-il devenir plus pertinent, plus inclusif et plus efficace à l'avenir?**

Dans leurs interventions, les experts sont invités à prendre en considération les éléments suivants:

- Un environnement – notamment des cadres institutionnel et juridique – propice à la promotion du travail décent par le dialogue social transnational.
- Des initiatives privées et des cadres qui favorisent le dialogue social transnational.
- Des mécanismes de règlement des différends, de réclamation et de contrôle de l'application de la législation.
- Les liens entre le dialogue social transnational et d'autres formes ou niveaux de dialogue social au regard des situations nationales.

---

**Point 3. Quels devraient être le rôle et la contribution spécifique de l'OIT pour ce qui est du dialogue social transnational?**

Dans leurs interventions, les experts sont invités à prendre en considération les éléments suivants:

- Développement et diffusion des connaissances.
- Conseils pour l'élaboration des politiques.
- Formation, renforcement des capacités et coopération pour le développement.
- Campagnes de promotion et de sensibilisation.
- Actions normatives.